



Colmar, le 6 juin 2025.

Lettre ouverte aux député(e)s, sénatrices et sénateurs alsaciens

A Mesdames et Messieurs les député(e)s,
A Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs
Alsaciens

Madame, Monsieur,

Malgré la pression internationale, le soutien américain à Israël se maintient. Les États-Unis, en utilisant leur veto, ont une nouvelle fois empêché, mercredi 4 juin, le Conseil de sécurité de l'ONU de réclamer un cessez-le-feu et l'accès humanitaire à Gaza.

Une fois de plus, les Etats Unis, se servent du droit comme instrument de puissance, ce mécanisme de politique juridique extérieure qui leur permet depuis des décennies d'influencer l'économie mondiale et la géopolitique, qui enfante guerres et conflits dans le monde entier et sème le chaos.

Le vote américain envoie, également, un message extrêmement dangereux et exprime que les vies de deux millions de Palestiniens ne comptent pas. Ainsi il donne le feu vert pour l'anéantissement des Palestiniens de Gaza. C'est incontestablement une tache morale sur la conscience du Conseil de sécurité.

Et pourtant, pourtant le bilan des victimes de la barbarie de l'Etat d'Israël s'alourdit de jour en jour. Mercredi 4 juin, à Gaza, 54 607* Palestiniens et Palestiniennes avaient succombé sous les bombardements incessants de « l'armée la plus morale du monde ». Parmi eux, parmi elles, 15 613 enfants et 8 304 femmes. 125 341 blessé(e)s expirent dans ce qu'il reste d'hôpitaux, parce que le gouvernement israélien se sert de la détresse médicale, comme de la famine, pour parachever le génocide en cours à Gaza et en Cisjordanie.

Et pourtant, certaines, certains, ont eu le courage de regarder les images de ce peuple à l'agonie. Elles, ils ont eu le courage politique de lui apporter leur soutien et de l'exprimer.

Elles, ils savent que la paix en Palestine et dans tout le Moyen-Orient passe par la fin de l'impunité de l'Etat d'Israël assortie de sanctions économiques lourdes et la condamnation de toute complicité, directe ou indirecte, dans le génocide qui se perpétue sous les yeux du monde entier.

Respect et application du Droit international, respect et application des conventions de Genève, respect et application du Statut de Rome sont des incontournables pour garantir la paix mondiale et lutter contre le chaos général.

Dans le prolongement de l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ), l'Assemblée générale des Nations unies a exigé par son vote du 18 septembre 2024 la fin de l'occupation israélienne du territoire palestinien et le démantèlement des colonies avant le 18 septembre 2025.

Dès lors, la France et l'Europe doivent s'acquitter de leurs obligations. Elles doivent, comme le précise la résolution de l'ONU, « favoriser, conjointement avec d'autres États ou séparément, la réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination et s'abstenir d'entretenir des relations conventionnelles avec Israël dans toutes les situations où celui-ci prétend agir au nom des Palestiniens ou pour des questions les concernant ».

Mais nous apprenons que la France, dans le plus grand secret, s'apprêtait à livrer 14 tonnes de munitions à Israël, cargaison bloquée, aujourd'hui encore, par les dockers de Fos-sur-Mer et ceux de Gênes s'apprêteraient à l'accueillir.

Vous avouerez qu'il y a là de quoi douter lourdement de l'honnêteté de nos représentants politiques qui déclarent depuis des mois ne plus faire le commerce d'armes avec Israël et respecter les décisions de la CIJ, de la CPI et de l'ONU...

Il y a 11 ans, les deux Assemblées françaises votaient la reconnaissance de l'Etat de Palestine. 11 ans après l'adoption de la résolution par le Parlement, la France n'a toujours pas reconnu l'État de Palestine, reconnu aujourd'hui par 148 des 193 Etats membres de l'ONU.

Du 17 au 20 juin à New York, se tiendra une conférence de l'ONU.

Lors de son voyage en Egypte, le Président de la République laissait entendre sa volonté de faire un geste fort pour la paix en reconnaissant officiellement l'Etat de Palestine.

Cette reconnaissance, petit pas pour la France mais grand pas pour la paix mondiale, mènerait à la fin de l'occupation, à l'autodétermination de la Palestine souhaitée depuis des décennies et à la paix au Moyen-Orient.

De la même manière, seuls la fin de l'occupation et l'arrêt de l'oppression du peuple palestinien permettront à Israël de connaître également la paix et la sécurité.

Mais il s'avère que deux hauts diplomates français seraient arrivés en Israël il y a peu et auraient clairement indiqué aux représentants de l'état génocidaire que la France n'entendait pas reconnaître, unilatéralement, la Palestine.

De toutes nos forces nous espérons que cette nouvelle est une fausse information et que la France reprendra sa place de force politique internationale indépendante et puissante, qui fait de la paix sa priorité.

Nous vous demandons, Madame, Monsieur, d'intervenir à l'Assemblée Nationale, au Sénat, aux côtés de vos collègues, pour que se concrétisent les propos du Chef de l'Etat et que la France reconnaisse enfin l'Etat de Palestine.

Vous pouvez agir pour la protection du peuple palestinien et la Paix mondiale. Vous devez agir en ce sens dans l'intérêt des deux peuples !

Permettez-nous, pour terminer, de citer ces quelques vers de Mahmoud Darwich (extrait de « *la terre nous est étroite et autres poèmes* ») :

« Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie : sur cette terre, se tient la maîtresse de la terre, mère des préludes et des épilogues. On l'appelait Palestine. On l'appelle désormais Palestine. Ma Dame, je mérite la vie, car tu es ma Dame. »

Très cordialement.

Pour l'AFPS Alsace, la Présidente,
Mireille PELKA



[* Aperçu de l'impact signalé | Bande de Gaza \(4 juin 2025\) | Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies - Territoire palestinien occupé](#)